

# Projet éducatif

---

Nos Ecoles, Ecoles Catholiques composées d'une Communauté de personnes, **Pouvoir Organisateur, Directions, Professeurs, animateurs, Parents, Elèves**, ont décidé d'en faire lieux d'enseignement, lieux d'éducation et lieux de proposition de la Foi.

## 1. Lieu d'Enseignement.

Nos Ecoles cherchent à dispenser un enseignement de qualité. Elles visent à donner à l'enfant le sens de l'autonomie, l'envie de la recherche, la connaissance de soi, la découverte et l'ouverture au monde.

Pour créer un même mouvement où tout le monde est impliqué et a son rôle à jouer (Pouvoir Organisateur, Parents, Enfants, Enseignants, Direction), il faut se donner du temps et des moyens.

C'est à cette condition que va se développer progressivement le sentiment d'appartenir à une communauté engagée dans un même projet collectif.

L'école doit prendre en compte et considérer comme une richesse la variété culturelle des enfants qu'elle accompagne.

## 2. Lieu d'éducation.

Nos Ecoles voudraient rendre les jeunes capables de conviction et de choix pour la vie. En osant donner une valeur à l'intériorité et à la créativité, nos écoles voudraient promouvoir chez le jeune la conscience de sa propre valeur en tant que personne, la capacité d'agir par lui-même et la fidélité aux engagements pris. Cette éducation à devenir soi-même est indissociable d'une éducation au respect de l'autre. Ce respect n'exclut pas les tensions ni les conflits, mais il cherche à les résoudre par la négociation et non par la violence.

*Une acceptation des règles de vie fixées par l'ensemble des parties prenantes est indispensable.*

## 3. Lieu de proposition de la Foi.

Nos écoles se veulent écoles chrétiennes, c'est-à-dire un lieu qui prend Jésus-Christ, donc les Valeurs Evangéliques, comme référence.

Cette fidélité à l'esprit évangélique se manifeste d'abord par une attitude d'ouverture et d'accueil à l'égard de tous, dans le respect des diversités d'opinion et de foi.

C'est pourquoi nous demandons à l'équipe éducative de nos écoles, aux élèves et à leurs parents de respecter, eux aussi, quelles que soient leurs convictions philosophiques ou religieuses, l'option prise par l'institution où ils ont choisi de s'inscrire, de travailler.